

Bien sûr qu'en rentrant chez eux, les savants Chinois et Japonais acclamés à Lyon par la foule, accueillis avec tant d'empressement par nos autorités, si bien reçus à Neuville par le président du Congrès, ne nous regarderont plus, désormais, comme des barbares et nous accorderont à leur tour un peu d'estime, de bienveillance et d'amitié.

Le Congrès s'est terminé par la fête d'inauguration du Musée oriental, aux Brotteaux, où M. et M^{me} Guimet ont reçu leurs visiteurs avec la plus gracieuse courtoisie.

Le Congrès aura laissé de doux souvenirs dans tous les esprits.

— Les amis de notre histoire locale, et ils sont nombreux dans notre ville, apprendront avec plaisir que l'Académie de Lyon a mis au concours, pour 1879, le sujet suivant :

Etudes historiques sur les institutions municipales de Lyon, depuis les temps anciens jusqu'à 1789.

Le prix décerné sera d'une valeur de 1,000 fr.

Les mémoires devront être envoyés à l'Académie, au plus tard, le 31 octobre 1879, terme de rigueur.

— Dans sa séance de clôture, le Conseil général du Rhône a, en principe, adopté le transfert à Lyon de l'École normale de Villefranche, et chargé une Commission du choix d'un emplacement.

Dans la même séance, la Commission chargée du choix d'un emplacement pour les archives départementales, a présenté son rapport qui conclut à la construction d'un bâtiment dans les terrains avoisinant la place de l'Abondance.

Le vote du Conseil général a sanctionné ce rapport.

— Par arrêté préfectoral du 5 septembre, M. le Préfet du Rhône a décidé :

1° Que la rue si singulièrement appelée *Rue de Lyon*, s'appellera désormais *Rue de la République*.

2° Que le *Cours Bourbon* sera dénommé : *Cours de la Liberté*.

Un autre arrêté préfectoral du 18 septembre courant a fixé la composition du jury chargé du classement des concours des statues de la fontaine monumentale projetée sur la place des Jacobins, à Lyon.

Ont été nommés membres de ce jury :

MM. Ernest Barrias, Delaplanche et Falguières, sculpteurs-statuaire à Paris ;

M. Clair Tisseur, architecte à Lyon, membre de la Commission spéciale de la fontaine des Jacobins, et M. André, architecte, chargé de l'exécution du monument.

Le jury a décerné le premier prix au groupe de M. De-george, de Lyon, avec la somme de 2,000 francs.